

Note à Madame Patricia HUBERT  
*Directrice générale*  
via Monsieur Freddy CABARAUX  
*Administrateur général*

Bruxelles, le 29/01/2021

n.r. : VG/FGS/LB/HC/2021-02-01/336

contact: Hubert Chapelain (hubert.chapelain@gov.cfwb.be – 02/801.76.47)

**OBJET : Protocole Jeunesse – Niveau d'alerte 4 | Tableau récapitulatif des mesures du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mars.**

---

Vu les mesures prises par le CODECO du 28 janvier 2021, et la modification de l'Arrêté ministériel du 28 octobre 2020, et celles prises par les autorités communautaires et leur entrée en vigueur ce 1<sup>er</sup> février 2021, puis-je vous demander de bien vouloir adresser ce jour le tableau récapitulatif des mesures du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mars et le protocole textuel ci-joints à toutes les associations de jeunesse reconnues de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je vous remercie de votre active collaboration.

**La Ministre,**



**Valérie GLATIGNY**